

# BANQUET DES SAGES

8 MAI 2024

Chères amies, Chers amis,

C'est un plaisir renouvelé chaque année de vous retrouver, après la cérémonie du souvenir au monument aux morts, pour faire la fête ensemble et je dirai de nous retrouver entre Sages. En effet depuis quelques années maintenant, le CCAS me classe, comme vous, dans la catégorie des « Sages ». Je ne sais si je le mérite ?

Cette prise de parole, devant vous, est, chaque année, l'occasion de passer en revue l'actualité communale. Cependant vous avez récemment reçu le bulletin municipal qui détaille, au travers l'Edito et l'article sur les Projets et Réalisations, l'ensemble des projets communaux en cours. Si vous ne l'avez pas lu, je vous incite à le consulter.

Il reprend, notamment dans l'édito, l'important travail que nous avons réalisé avec Claude Rougeron, pour améliorer l'offre de soins et les possibilités d'accès aux soins sur notre commune. J'y reviendrais dans quelques instants pour un point d'actualité.

Ce Bulletin Municipal évoque également :

- L'Ecoquartier bien sûr,
- La transformation de la partie sud de la ZAC de Coutumel en lotissement,
- La réhabilitation de la friche Facom dans laquelle je souhaiterais y transférer une entreprise importante de notre commune, qui a besoin de s'agrandir,
- Le changement de gestion et la redynamisation des marchés du jeudi et du dimanche,
- La rénovation de l'église et la mise en place de la défiscalisation des dons avec la Fondation du Patrimoine,
- L'aménagement de la jolie allée paysagée pour sécuriser l'accès à l'école maternelle,
- La restructuration de la gare routière devant le collège Claude Monet,

- La création d'un grand jardin public de centre-ville par la réunion de tous les jardins entre la salle d'activités communale et le musée du peigne, avec la transformation de la partie du boulevard Gambetta concernée, en voie partagée piétonne et cyclable, par déplacement de la voie verte.

Je souhaitais également vous informer que le 12 avril dernier, le conseil municipal a voté les budgets nécessaires pour la réalisation d'un certain nombre de travaux importants. Ceux-ci seront réalisés sur 2024 et 2025.

#### **Concernant la voirie :**

- En partenariat avec le Syndicat d'électricité, le SIEGE, l'enfouissement des réseaux dans la deuxième partie de la rue Aristide Briand (la partie entre la place Felix Hulin et la future Maison de Santé). Ce chantier débutera avant la fin de mois de mai,
- Au mois de septembre, la cour du Musée du Peigne sera réaménagée, avec mise aux normes d'accessibilité aux handicapés, gestion des pluviales et paysagement. Ce dossier d'un peu moins de 170.000 euros est financé pour 25.000 euros par le fond de concours de l'Agglo de Dreux et une subvention de 30 à 40% est demandée au Département,
- La rue de la côte Blanche est très dégradée. Elle est, en effet, très utilisée comme axe de contournement du centre-ville. Nous avons donc programmé sa réfection, évalué à 122.000 euros,
- Enfin, nous programmons la prolongation du stationnement du Boulevard Gambetta, le long de la voie verte et la remise en état de la couche de roulement de cette partie du Boulevard, le tout pour 137.000 euros.

#### **Concernant les bâtiments publics et les écoles :**

- Nous allons créer un escalier de secours extérieur et rénover les issues de secours de l'école élémentaire Jules Ferry, pour 83.000 euros,
- Nous allons isoler les combles de 7 bâtiments communaux (Ecole maternelle et élémentaire, Logements communaux, Local Petite Cité, Annexe Mairie) pour 40.000 euros,
- Enfin et pas des moindres, nous allons nous attaquer à la rénovation énergétique de la Mairie, isolation des combles, changement de fenêtres et de système de chauffage pour une somme évaluée à 625.000 euros. Cette rénovation énergétique est éligible au fond vert gouvernemental. La

Préfecture nous propose 40% de subvention, soit 250.000 euros, c'est pas mal, mais nous espérons le double.

**Concernant le tourisme et l'attractivité de notre commune :**

- Nous allons créer, pendant la fermeture du camping entre novembre et mars prochains, une aire d'une quinzaine d'emplacements de camping-car dans la partie gauche du camping, avec accès par la rue de la Passerelle. Il s'agit d'un projet de 230.000 euros pour lequel nous avons déjà obtenu 50.000 euros de l'Europe et nous demandons une subvention de 30% à 40% des dépenses au Conseil Départemental

Il me reste à vous donner les dernières actualités concernant la construction de notre Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Cela n'a pas été sans mal, mais le permis de construire de la Maison de Santé est à la signature. Je peux donc maintenant vous montrer le projet architectural qui a été retenu. Voici à quoi va ressembler la future Maison de Santé d'Ezy.

La demande de Permis de Construire a été déposée en Préfecture et aux Services instructeurs de l'Agglo le 8 décembre 2023. Les Services de l'Etat disposaient alors de 5 mois pour instruire la demande. J'ai apporté moi-même le dossier en Préfecture à Madame la Secrétaire Générale, notre Sous-Préfète de tutelle, le 8 décembre, en lui demandant, s'il était possible, d'accélérer l'instruction, pour gagner quelques semaines.

S'agissant d'un ERP, Etablissement Recevant du Public, les services préfectoraux concernés sont :

- La commission statuant sur le respect des normes PMR, Personnes à Mobilité Réduite,
- La commission statuant sur les normes de Sécurité incendie qui nous ont demandé plusieurs changements, par exemple le remplacement des velux sous toit par des fenêtres toute hauteur,
- L'Architecte des Bâtiments de France qui a insisté notamment sur la forme des fenêtres de toit et la couleur des briques de parement,
- La DDTM, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, notamment pour les risques d'inondation,

Alors que fin mars (c'est-à-dire après 4 mois) tout semblait acquis pour la signature du Permis, la personne de la DDTM en charge des Risques d'Inondation émettait des doutes quant à l'application de l'arrêté préfectoral qui imposait la

construction de la Maison de Santé sur pilotis. Pourtant, cette personne avait été destinataire du projet dès juin 2023.

De fait, la Maison de Santé sera bien construite sur des piliers pour la surélever au-dessus de la cote de crue centennale. Dessous, entre les piliers, un parking pour les Professionnels de Santé sera aménagé.

Un dialogue par mail avec échanges de plans et d'explications s'est instauré. J'ai rapidement compris que ce Monsieur ne changerait pas d'avis. J'ai alors demandé un rendez-vous au nouveau Secrétaire Général de la Préfecture, qui, je le rappelle est aussi notre Sous Prefet. Ce rendez-vous n'a pu avoir lieu que vendredi dernier en présence du Directeur de la DDTM. Il en ressort que notre projet répond parfaitement à l'arrêté préfectoral.

Fin du psycho drame. Mais depuis le 8 décembre 2023, date du dépôt du permis de construire, jusqu'à, aujourd'hui, 8 mai 2024, cela fait exactement 5 mois, rien de gagner.

L'agitation que nous avons entretenu avec ce Permis de Construire a eu un effet inattendu pour Ezy : la visite hier matin de notre Préfet de l'Eure, Simon BABRE et de son Secrétaire Général, Alaric MALVES, qui ont, tous les deux, soulignés le dynamisme de la commune.

Pour en terminer avec la Maison de Santé, après le Permis de Construire, le dossier de consultation des Entreprises est annoncé pour le 20 mai. Il sera publié dans la foulée. Les entreprises du bâtiment auront alors deux mois pour y répondre. Un mois supplémentaire sera nécessaire pour dépouiller, affiner les réponses et sélectionner un candidat par corps de métier concerné. Enfin les entreprises sélectionnées auront encore un mois pour commencer les travaux. En clair, au mieux, on peut imaginer la pose de la première pierre pour la fin du mois de septembre.

Voilà, avant de conclure, permettez-moi de remercier les Adjointes et les Conseillers Municipaux qui m'accompagnent aujourd'hui, de féliciter et remercier les membres du Centre Communal d'Action Sociale, ainsi que Solveig Delaisse, pour la parfaite organisation de ce Banquet des Sages, sans oublier Claude Rougeron Maire Adjoint, en tant qu'animateur du CCAS, mais aussi pour l'important travail qu'il a fourni et fournira encore sur ce lourd projet de santé communal et de construction de la Maison de Santé.

A vous tous, à chacune et à chacun, je vous souhaite un excellent banquet, bonne chère, bonne ambiance, bon après-midi. Amusez-vous bien, passez un agréable moment de joie, de convivialité et de plaisir partagé.

Pierre LEPORTIER  
Maire d'Ezy-sur-Eure